

Dans ces regards rétrospectifs, nous avons voulu réaliser plus qu'une tentative de compilation chronologique des grands événements qui ont marqué l'année 1973 au RWANDA. Nous nous sommes efforcés de les présenter avec une certaine manière de "voir les choses".

REGARDS SUR 1973

C'est que le caractère mouvementé de notre vie nationale pendant la dernière année mérite plus qu'une simple évocation des événements et que, par ailleurs, le changement du 5 juillet 1973 a consacré le début de l'ère de la Deuxième République et l'entrée dans notre seconde décennie d'Indépendance. L'heure était donc au bilan. Un bilan dont l'actif a dû certainement être maigre.

Aussi, avons-nous divisé l'année en deux tranches ; le premier semestre et le deuxième, pour mieux repérer les événements. On le conçoit bien, le cadre d'une telle étude ne saurait englober la totalité des faits qui, pendant une année entière (et surtout une année agitée comme l'a été 1973), marquent la vie d'une Nation moderne.

Certains événements sont juste évoqués, d'autres pas du tout, tandis que d'autres sont examinés assez longuement.

Année agitée et caractérisée par des mutations profondes pour le Rwanda, 1973 ne l'a pas été moins pour le reste du monde. Le rapprochement spectaculaire entre les deux super-grands concretisé de façon irréfutable lors de la guerre du Kippour, le début de règlement politique de la guerre d'Indochine; la Conférence au sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays non-alignés à Alger, Conférence qui a vu naître ce que la presse internationale a qualifié d'"esprit d'Alger" ou de "solidarité des opprimés", sont autant de faits convaincants à cet égard. Nous nous sommes donc limités au Rwanda à cause de l'ampleur du sujet que constituerait une vue analytique des événements du Monde.

Le principal mérite de l'année dernière (si l'on peut parler de mérites pour les années) aura été celui de casser la coquille d'immobilisme et d'anonymat dans laquelle le Rwanda s'était enfermé durant ses 10 premières années d'Indépendance. En effet, 1973 a vu s'écrouler deux mythes jusque-là entretenus grâce à une habile mise en scène qui cachait les réalités nationales rwandaises. Ces mythes sont:

celui de la stabilité politique - "le Rwanda, un exemple de stabilité" - et celui de la légende du chef, l'irremplaçable guide "de droit divin" auquel le peuple voue une vénération aveugle suivant toujours une conception de l'autorité héritée d'un passé féodo-monarchique dont les séquelles ne sont pas encore extirpées de la mentalité de certains rwandais.

Cette stabilité que plus d'un étranger citaient comme un indice de satisfaction à l'égard du pouvoir en place n'était que le résultat d'un concours de facteurs liés à la sous-éducation des masses, la sous-information, la persécution de la liberté d'expression et des consciences éveillées. C'est peut-être là une réalité dont les régimes de tous les pays à passé féodo-monarchique devraient se convaincre, l'apathie et le silence d'un peuple sans conscience politico-idéologique ne peuvent exprimer son consentement, pas plus que ses exhibitions spontanées (et souvent forcées par une certaine peur) devant les chefs, doivent être appréciées à leur juste valeur psychologique et non pas nécessairement comme une franche et consciente expression de soutien. L'Histoire récente du Rwanda vient encore de donner un exemple éclatant de cet adage populaire: "Uko zivuze niko zitambirwa". (On danse au rythme du tambour).

Dans son allocution à l'occasion du Nouvel An, Monsieur Grégoire KAYIBANDA, ex-président de la République, plaçait l'année 1973 sous le signe de la Paix. Il s'exprimait notamment en ces termes: "Cherchons la Paix et nous aboutiront au développement". Et de surenchérir: "Il faut affirmer que nous voulons la Paix entre les personnes, les hommes et les femmes qui habitent dans nos bananiers, dans nos paysannats et dans nos cités naissantes; nous voulons la Paix entre les groupes sociaux formés sous la réglementation moderne ou existant suivant le système traditionnel..."

Ironie du sort ou inéluctabilité de l'Histoire, le premier trimestre de l'année 1973 consacrée année de la Paix, devait être caractérisé par trois faits majeurs: les troubles et les luttes à caractère socio-ethnique, la "brouille" entre le Rwanda et le Burundi et enfin l'apparition des conflits à caractère régionaliste.

Dans cette situation de troubles et de tensions qui se développaient de mal en pis, l'on ne saurait jamais établir les limites entre les causes et les conséquences. Un fait est plutôt certain, l'effet d'entraînement y a été pour une grande part. Dans la réaction des étudiants et des employés à ce qu'on a appelé (non sans esprit d'imagination et d'extrapolation) la "prépondérance tutsi" dans les écoles et les emplois, l'on ne pourra pas non plus évaluer, à leur juste mesure, la part des **responsabilités**.

On ne saurait, toutefois, manquer de percevoir la grande responsabilité du M.D.R. PARMEHUTU qui, allant à l'encontre de son idéologie, attisait la haine ethnique et favorisait la ségrégation entre les ethnies. C'est qu'en définitive, cette politique servait de paravent en détournant les yeux des réalités plus cruelles: la misère des masses paysannes, la poussée démographique, l'incapacité du gouvernement de trouver des solutions aux problèmes fondamentaux du Pays. En effet, au lieu de consolider la cohésion et la conscience nationale par une éducation idéologique dépassant le cadre des ethnies - et c'est peut-être là son erreur capitale - le parti s'est illustré par le mépris des masses populaires et leur manipulation pour le pouvoir et l'embourgeoisement des "seigneurs du régime".

Deuxièmement, il est difficile de ne pas voir dans les événements de 1972 au Burundi une part de responsabilité dans l'évolution de la crise de février-mars 1973 au Rwanda. Cet intense niveau d'interaction entre les deux pays s'explique par le fait que les Chefs d'Etat n'avaient pas saisi la portée de la rupture de l'Union politico-économique entre les deux pays. Cet état d'esprit était de nature à entretenir des "nostalgies" du passé, les deux pays continuant à s'identifier comme des parties d'un même ensemble socio-ethnique. D'où ce sentiment déplacé (qui animait beaucoup d'acteurs lors des événements de février 1973) de venger un groupe ethnique du Burundi en en persécutant un autre au Rwanda. C'est ce même état d'esprit qui a favorisé le départ massif d'un grand nombre de sujets rwandais vers le Burundi avant même qu'ils ne soient menacés ou qu'ils n'aient vu les moindres signes avant-coureurs des événements de février-mars. A présent que les différends sont tranchés, les deux gouvernements ne se passeront pas de tirer la leçon. Les relations entre le Rwanda et le Burundi devraient se baser sur d'autres considérations que le "sentiment" ou la "conscience" des castes.

Au cours du mouvement socio-ethnique de février-mars 1973, le silence et la passivité du gouvernement (pendant les premières semaines du moins) n'a pas échappé à l'attention des observateurs attentifs. Lorsque l'on sait que les premières expulsions dans les écoles ont été enregistrées en Janvier et que le message de pacification de l'ex-chef de l'Etat ne date que du 22 mars, on ne peut que s'interroger sur les raisons de ce retard, sur les mobiles qui ont commandé aux forces de sécurité d'intervenir seulement lorsque le mouvement venait de frapper la population, même paysanne. Certains observateurs avisés expliquent cette attitude par l'importance des appuis dont le mouvement jouissait dans les rangs des plus hautes notabilités officielles. En effet, tandis que le gouvernement attribuait les troubles à des "agents de la subversion et du néocolonialisme", des récalcitrants ne continuaient-ils pas à effrayer la population sous l'oeil bénevoles des responsables du pays ?

Nous conviendrons avec le Général-Major HABYALIMANA que "dans les événements de février-mars, toutes les autorités du pays n'ont pas été lavées de tout soupçon". Il faut plutôt avouer que dans cette confusion entretenue par tout le monde, certains citoyens téméraires, qui ont été invités voire même poussés à se livrer au pillage, avaient la conviction de participer à une oeuvre patriotique!

A ce que la presse internationale a qualifié de "génocide intellectuel", le gouvernement répondait par ceci : "La volonté nationale désire absolument un équilibre socio-ethnique dans les établissements éducatifs: la démocratie pour laquelle nous avons opté nous oblige tous et vous et nous". Et le message de pacification de continuer:... Le M.D.R. PARMEHUTU s'opposera de toutes ses forces à des manoeuvres actuellement en vogue de nature à aboutir à l'exclusion ou à décourager pour arriver à l'exclusion de l'enfant des responsables et militants du M.D.R. PARMEHUTU ou de quiconque est reconnu dans la République comme oeuvrant pour la promotion de la démocratie et des intérêts des masses paysannes". Décidément, être bien coté au parti donnait priorité à tout, même l'accès automatique de ses enfants à l'enseignement secondaire ; les paysans eux, tutsi ou hutu, n'en ont que trop souffert.

Le problème de régionalisme au Rwanda, s'il faut en croire le développement rapide des événements, serait-il né en 1973? Quelle en est la base ? Dans quelles circonstances en avons-nous pris conscience? Ce sont là des questions qui méritent de l'intérêt.

Ce n'est un secret pour personne, la politique régionaliste s'était dangereusement développée dans les "dernières heures d'agonie" de la Ière République. L'opposition entre le NDUGA et le RUKIGA était une réalité quotidiennement vécue: dans les écoles comme sur les lieux de travail et menaçait sérieusement l'unité nationale.

Durant les années de l'Histoire féodo-coloniale du Rwanda, les appellations de Abanyanduga, Abakiga, Abanyakinyaga (les Bashi pour certains), etc...étaient courantes mais non encore entachées de ce ton péjoratif qui, ces derniers temps, s'attachait à la qualité d'Umunyanduga ou d'Umukiga.

S'il faut appeler les choses par leur nom, le régionalisme qui, au Rwanda, se traduisait par l'opposition entre le Nord et le Sud (dénominations qui, par ailleurs, n'englobent aucune réalité géographique surtout dans l'acceptation des notions du Nduga élargi et du Rukiga) découle des "vocations" régionales et fonctionnelles.

Nul n'ignore que durant les premières années de notre Indépendance, la plupart des cadres de l'armée se recrutait au Nord alors que, à en croire les allégations de l'une des parties, le gros des cadres politico-administratifs se recrutait au Sud, de plus en plus exclusivement! C'est dans cet état de chose qu'il faut rechercher les raisons de l'antagonisme qui a failli dégénérer en catastrophe. L'on s'aperçoit alors que jusqu'en mars 1973, l'unité nationale reposait d'une part sur la haine entretenue contre le tutsi par le régime et par le rapport des forces entre deux régions, d'autre part: le Nord détenant la puissance militaire et le Sud le pouvoir politico-administratif. Evidemment, une telle situation n'avait que trop duré et ne pouvait se maintenir.

On ne peut, par ailleurs, s'empêcher de voir dans la propagande sournoise mais savamment orchestrée contre le Mukiga, une des causes des tensions régionalistes du Rwanda. En effet, qui ignore les préjugés répandus sur le caractère Mukiga et les préjugés répandus en retour sur le Munyanduga!

Dans ce climat de suspicion et de méfiance systématique envers le Nord, le gouvernement de la Ière République n'avait vu que dans les événements socio-ethniques de février-mars, des manoeuvres du Nord visant à créer une anarchie propice à une prise de pouvoir. Cette manière de voir les choses était-elle fondée, ou non? Personne ne sait arbitrer. Néanmoins, le gouvernement déchu le 5 juillet 1973 avait aussi signé sa propre mort. En effet, c'est dans l'optique de prévenir un coup d'Etat que quelques officiers supérieurs étaient transférés et affectés à des fonctions civiles, loin de la Capitale. Contrastant avec les faits, le "message de pacification" déclarait: "Certains parlent de régionalisme. C'est une question dépassée quand nous parlons de l'O.U.A. dont le Rwanda est membre fondateur et quand on connaît les principes de la Sociologie moderne. Notre pays est un et est une Nation: les régionalistes sont en arrière".

Comme cause, on pourrait également voir dans les événements de février-mars un biais qui a permis d'abord au groupe le plus éclairé de la population et finalement à la masse, d'exprimer sa désapprobation à l'égard d'un régime qui se livrait depuis peu à des acrobaties sur la Constitution dans le but de se maintenir au pouvoir. Les amendements apportés à la Constitution de la République dans ce sens-là, en mai dernier, ont dû certainement et à juste titre excéder beaucoup d'esprits (chez les jeunes surtout) qui aspiraient à un changement, à une nouvelle expérience. De là, il ne paraît pas hardi d'affirmer que le tutsi des écoles et des entreprises a servi, en quelque sorte, de bouc-émissaire.

Le coup d'Etat du 5 juillet 1973 s'est opéré après un mois d'accalmie relative en politique intérieure. Avec la brouille entre le Rwanda et le Burundi, le mois de mai avait été plutôt riche en événements de politique étrangère. Partis du camp de Lirima, proche de nos frontières communes, les réfugiés burundi avaient fait une incursion en territoire burundi. Cette opération des réfugiés à partir du territoire rwandais fut à l'origine de la brouille entre nos deux pays. Grisé par le maigre succès que la diplomatie rwandaise venait de remporter au Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays de l'O.U.A. réunis à Addis-Abbeba, Conseil où l'Assemblée des ministres venait de refuser d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil au Sommet des Chefs d'Etat la plainte du Burundi contre le Rwanda, Kigali déclenchait une "guerre des ondes" contre Bujumbura, invitant les Hutu du Burundi à la révolte. Heureusement, le pire (la rupture de relations diplomatiques) fut évité juste au moment où il paraissait inévitable.

En matière d'économie, le premier semestre avait enregistré quelques points positifs: l'inauguration le 15 février du Pont reliant le Rwanda et la Tanzanie sur la rivière Akagera, la signature des accords et conventions culturelle, sanitaire, touristique, douanière et commerciale entre le Rwanda et la Tanzanie. Au cours du même mois de février, la compagnie d'aviation "AIR FRANCE" effectuait son vol inaugural Paris-Kigali tandis que la Chine populaire accordait des crédits à la sucrerie et au projet de riziculture. Malheureusement, l'année économique, commencée en beauté par ailleurs, allait subir le **contrecoup** des événements de février-mars qui ont abouti à la désorganisation de l'économie nationale. L'expulsion subite des commerçants étrangers en avril, devait également porter un coup dur à une économie dont le bulletin de santé poussait déjà au pessimisme.

Date historique dans les annales du Rwanda, le 5 juillet 1973 a consacré l'entrée de notre Pays dans sa deuxième décennie d'Indépendance et l'entrée dans l'ère de la deuxième République. Par leur intervention, les forces armées rwandaises mettaient fin à une situation confuse et sauvait la Paix et l'Unité Nationale. Dans une étude comme celle-ci, il est inutile de s'attacher à la succession des faits qui ont marqué les six premiers mois de la IIème République, nous nous appliquerons à en relever la signification et à essayer de dresser un bilan provisoire.

La première réalisation du nouveau régime est, sans aucun doute, le rétablissement de la Paix, "cette paix que nous voudrions durable et porteuse de progrès dans le développement national". Mais cette paix-là maintenant rétablie, il importe de lui trouver des garants solides en cimentant la conscience et l'unité nationale.

C'est un domaine où le gouvernement doit faire preuve de beaucoup d'imagination surtout en ce qui concerne l'éducation politique des masses, par une idéologie exempte de toute équivoque, par une philosophie basée sur une projection plus réaliste de la vie d'une Nation.

Le deuxième point gagné par le nouveau régime est la consolidation de la position du Rwanda dans le concert des Nations africaines. La nouvelle diplomatie a d'abord réussi de dégeler nos relations avec notre voisin du Sud, dégel qui, en fait, intéressait plus le Burundi que le Rwanda si l'on se réfère au fait que son télégramme de félicitation et de soutien fut la première réaction étrangère enregistrée à la suite du changement de pouvoir. Les relations entre le Rwanda et l'Ouganda ont également bénéficié du changement du régime chez nous. On se rappellera, en effet, que depuis la prise du pouvoir en Ouganda par le Général Idi Amin, les relations entre nos deux pays "boîtaient" à la suite d'une certaine propagande mensongère qui avait persuadé le Président ougandais que le Rwanda abritait un contingent de mercenaires israéliens prêts à envahir son pays. C'était là, d'ailleurs, un malentendu que la rupture de nos relations diplomatiques avec Israël allait dissiper complètement.

Dans le souci de rompre avec une certaine tradition qui avait érigé en règle l'absentéisme, la mutisme et l'abstentionnisme du Rwanda lors des réunions internationales, le Général Major Juvénal Habyarimana multipliait les contacts avec les Chefs d'Etat voisins et se rendait à la 4ème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Pays Non-alignés qui s'est tenue à Alger du 5 au 9 septembre 1973. C'est dans ce cadre-là que, le 18 juillet 1973 à Goma, le chef de l'Etat rencontrait ses homologues Zaïrois et Burundais en vue de relancer la tripartite. C'est au cours de ce troisième sommet des chefs d'Etat du Rwanda, du Zaïre et du Burundi et en présence de Nzo Ekangaki, Secrétaire Général de l'O.U.A. que le Président MICOMBERO décidait solennellement de retirer la plainte de son pays contre le Rwanda à l'O.U.A. La "quatrième tripartite" unanimement souhaitée par les trois chefs d'Etat et qui aurait dû tenir en octobre passé dans la capitale burundaise n'a pas eu lieu jusqu'à présent ! L'on ne sait pas encore quels dessous politiques couvrent ce contretemps.

C'est dans le but de concrétiser cette volonté de faire sortir le Rwanda de son isolement que, le 28 juillet, le Président de la République rendait visite à son homologue ougandais à Kabale ; le président ougandais a effectué à son tour une visite "éclair" au Rwanda en novembre 1973. Poursuivant ses gestes visant à concrétiser la volonté d'entente et de solidarité avec les pays épris de paix et de liberté, le Chef d'Etat Rwandais effectuait des escales à Bujumbura, à Kinshasa et à Ndjamena, sur son chemin d'Algérie et dépêchait des émissaires dans beaucoup de pays européens en vue d'expliquer le développement de la situation au Rwanda.

Il y a lieu de noter également la participation en novembre dernier du Président de la République au 8^{ème} anniversaire de la Révolution zairoise, le resserrement de nos relations avec les pays arabes et la participation active du Rwanda à toutes les rencontres internationales.

Parmi les problèmes politiques immédiats que les dirigeants de la III^{ème} République avaient à résoudre, il y en a un de non moins délicat: celui des anciens politiciens déchus.

Dans sa déclaration du 6 juillet 1973, le Général Major HABYALIMANA Juvénal, Président de la République Rwandaise et Président du "Comité pour la paix et l'Unité Nationale" devait déclarer: "Quant aux politiciens qui viennent d'être déposés par notre décision, nous répétons qu'ils n'ont à s'inquiéter de rien du moment qu'ils obéissent à notre consigne: celle de laisser momentanément les activités politiques et de se consacrer pleinement au développement de notre pays; suivant la nouvelle orientation que nous leur traçons". Cette position devait être confirmée aux membres de l'ancien gouvernement, le 7 juillet, par le Président de la République. Mais ce n'était là qu'une manière passagère de "voir les choses".

En effet, dans une interview accordée à Mr. Ugeux du journal "LE SOIR", le Général Major HABYALIMANA Juvénal devait ainsi préciser sa pensée: "...Et ce que je peux dire, c'est que chacun est responsable de ses actes et s'il y a donc ceux qui ont commis des actes répréhensibles, ils seront poursuivis". La création, le 24 août 1973, par le Comité pour la Paix et l'Unité Nationale, d'une cour martiale destinée à juger les inciviques qui allaient faire sombrer le pays dans l'abîme pendant la nuit du 4 au 5 juillet 1973, et les auteurs des événements qui ont précédé cette date, devait concrétiser cette volonté de châtier la faute" quelle que soit l'origine de son auteur". Mais s'il est relativement aisé d'établir les responsabilités quant au "plan de liquidation physique de certaines personnalités", la justice pourra-t-elle aller jusqu'au bout de cette logique pour les responsabilités en ce qui concerne les événements qui ont précédé la date du 5 juillet 1973? Dans ce domaine-là, le pays ne gagne rien (bien au contraire) à se fier à une certaine propagande visant à faire endosser la responsabilité des troubles de février-mars à une seule région. Dans le même ordre d'idée, il paraît opportun de rappeler le caractère nocif de la référence continuelle à un passé réel, mais encore trop frais dans les mémoires, qui risquerait de donner aux ressortissants d'une certaine région le sentiment d'être persécutés, car de nouveau, la "faute ne peut être régionale". La justice doit réussir à donner confiance à toutes les personnes et à toutes les régions du pays.

Dans l'histoire de la IIème République, on retiendra l'importance de la date du 1 août 1973. A cette date là, le Chef de l'Etat rwandais présentait, un mois après la décision historique du Haut Commandement des Forces armées rwandaises, son équipe ministérielle et le Programme du Gouvernement de la IIème République.

C'est par le discours-programme que nous prenions connaissance des lignes maîtresses qui vont guider l'action de la IIème République. Cette action consiste d'abord à rechercher et à instaurer une "ère nouvelle, une ère de paix, d'unité et de concorde nationale" et ensuite en la recherche d'un développement national intégré touchant toutes les régions, toutes les ethnies et toutes les couches sociales de la population.

Dans le domaine économique, l'innovation de la IIème République est certainement la nouvelle conception qui se rattache à la cellule communale: "La commune, étant l'échelon administratif le plus rapproché de la population doit aussi être le mieux adapté pour aider les masses à se développer. Elle doit jouer un rôle fondamental dans le développement économique et social de la nation". Il y a donc lieu de croire que la dépolitisation de la fonction de Bourgmestre n'est que le début d'un long programme visant à la réalisation de cette nouvelle conception du développement.

A cet égard, il est intéressant de noter la position du Gouvernement face à certaines données fondamentales et naturelles qui caractérisent notre Pays. "Nous vous devons la vérité et au risque de vous décevoir, nous osons vous affirmer que le Coup d'Etat effectué le 5 juillet 1973 ne peut opérer un miracle sur le plan socio-économique. Le Gouvernement change, les problèmes de notre Pays restent: la pauvreté de notre sol et de notre sous-sol ; l'explosion démographique de nos populations ... Ce que la nouvelle équipe gouvernementale peut promettre au peuple rwandais, c'est de s'attaquer à tous ces problèmes socio-économiques, avec plus d'imagination, plus d'efficacité, plus de réalisme". Le discours programme continue: "Quant aux problèmes posés par l'accroissement démographique du peuple rwandais, nous en sommes conscients et ils devront retenir constamment notre sérieuse attention. Nous estimons cependant qu'une mise en garde est nécessaire pour ceux qui sont tentés d'appliquer des solutions hâtives, fruit d'une certaine littérature dont l'égoïsme de ses auteurs est à peine voilée. La solution que nous recherchons est une solution rwandaise compte tenu de nos mentalités, de nos valeurs morales, de notre culture, de nos particularités et de la solidarité humaine".

C'est là une position qui doit cesser d'être justifiée, comme par le passé, par des encycliques mais par une bataille du développement qu'il est urgent de déclencher puisque la pauvreté du sol et la poussée démographique font du Rwanda l'un des pays les plus pauvres du monde: une cruelle réalité qui nous oblige à lui trouver des solutions rapides.

Parler de bataille du développement, c'est également en évoquer les méthodes et la stratégie mais aussi la conscience collective qui doit être à sa base. Le développement est une affaire commune à tous les citoyens d'un pays. C'est pourquoi la population doit être consciente, formée en vue d'être plus utilement associée à l'effort et au progrès du Pays. Cet aspect du problème doit, plus que par le passé, bénéficier d'une priorité. Les organes d'information, d'animation agricole et sociale doivent désormais se mettre au service de la population et non plus des autorités. Quand, dans son allocution de Nouvel-An 1974, le Chef de l'Etat déclare 1974 année de l'Agriculture, par exemple, le peu de publicité dont bénéficie cette décision auprès des services d'information est un manque d'initiative criant. Pourtant, si l'on consulte l'Histoire des pays socialistes et notamment celle de l'Union Soviétique, on voit que cette stratégie d'avancement par bonds des secteurs a fait preuve d'efficacité. L'objectif de faire de 1974 une année de "scandale agricole" est une idée qui doit être explorée plus à fond et bénéficier de ses exigences en moyens matériels, financiers et humains. Informer, promouvoir l'éducation idéologique, politique des masses et animer la bataille du développement. C'est là une mission dont les organes compétents doivent concevoir une éthique.

L'effort de sensibilisation, d'éducation permanente de la population sera de plus en plus, on s'en doute bien, complémentaire des résultats atteints par l'enseignement. C'est dans le souci de mieux adapter ce secteur à nos réalités spécifiques de pays en voie de développement et à vocation essentiellement agricole que le nouveau régime a conçu et annoncé à la fin de cette année passée une réforme scolaire applicable au cycle primaire seulement! A ce stade-ci, il est encore tôt pour préjuger des réactions de la population à cette réforme, mais d'orès et déjà, on ne peut s'empêcher de risquer ces quelques considérations:

-Par l'ampleur des moyens matériels que le nouvel enseignement suppose, si l'on veut l'appliquer rentablement, le Pays ne sera pas en mesure de le dispenser à tous les enfants scolarisables. Ce fait risquerait d'aller à l'encontre de mesures prises récemment dans le but de protéger la jeunesse rwandaise. L'enseignement proposé fait abstraction de ses répercussions sur le niveau de l'enseignement secondaire et universitaire, un domaine où nous sommes tenus par des équivalences internationales.

-Dans les modalités d'application, la réforme offre des chances de départ différentes aux enfants selon leurs origines socio-culturelles. L'on conçoit, en effet, que dans cette course, un enfant de condition paysanne est désavantagé par rapport à un autre de parents instruits ou riches ;

-La répartition des élèves entre un groupe destiné à l'enseignement secondaire et un autre prédéstiné au travail des terres dès la quatrième année primaire risque de créer des résistances généralisées à l'enseignement ; car qu'on le veuille ou non, l'accès à l'enseignement secondaire constitue un stimulant, une grande promotion sociale dont les enfants seront conscients aussi longtemps que le niveau de vie des agriculteurs n'aura pas sensiblement approché celui des travailleurs d'autres secteurs.

Réforme oui. Mais il faut veiller, à ce que le changement ne porte préjudice à des groupes sociaux ou des secteurs de l'activité nationale. Heureusement que, fidèles à la politique de "contact fructueux entre les responsables et le peuple" inaugurée par le Chef de l'Etat lors de sa tournée dans les préfectures, les responsables du Ministère de l'Education ont entrepris de recueillir les objections et les suggestions du peuple à travers des conférences-débats.

Parmi les événements de l'année qui n'auront pas manqué d'attirer l'attention des Rwandais, l'on notera la décision prise le 24 Août 1973, par le Comité pour la Paix et l'Unité Nationale de soumettre les membres du Gouvernement et le cadre supérieur de l'Administration publique à un entraînement d'initiation à la vie et à l'art militaire "dans le souci d'harmoniser les conceptions et les méthodes de travail". Serait-ce là un signe avant-coureur qui, ajouté à quelques autres faits divers mais non moins significatifs, nous laisserait voir la volonté d'établir un pouvoir militaire fort?

Dans le domaine sportif et culturel, l'année 1973, s'est terminé par deux heureuses initiatives, la création d'un "11 national" du ballon rond, la création d'un comité chargé de préparer la participation de notre pays aux olympiades de 1976 à Montréal et en fin la formation d'un Ballet National. Néanmoins, même si le Rwanda ne prétend pas ramener de Montréal des masses de médailles, l'on ne peut s'empêcher de déplorer l'immobilisme et l'inactivité du dit comité, qui à notre connaissance n'a pas encore organisé une pré-sélection de sportifs à entraîner pour la participation aux olympiades.

Parmi les initiatives relevant du domaine socio-économique à mettre à l'actif de la IIème République, on note entre autres:

-Entrée de l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs nationaux dans sa phase opérationnelle. En effet la création d'un organisme parastatal chargé de promouvoir le tourisme et de veiller à la conservation plus efficace du patrimoine national des Parcs s'avérait plus que nécessaire.

-La création du Conseil National pour la Politique Economique et la réorganisation de la chambre rwandaise du commerce (mais quelle composition!).

-Le démarrage grâce au concours du P.N.U.D. d'un vaste programme de prospection minière sur la crête Congo-Nil, la Plaine de la Rusizi et la Région de la Kagera.

-La décision prise, le 23 octobre dernier, par le Conseil du Gouvernement de faire rembourser par tous les moyens toute personne redevable de dette ou impôt envers le Trésor Public. Redonner de la valeur à la chose publique, c'est bien sûr aussi, exiger le maximum de rentabilité de l'Administration publique et exiger le travail de tout le monde.

-L'entrée dans sa phase opérationnelle de la société des mines du Rwanda (SQMIRWA) créée le 9 février 1973 par la désignation des membres du Conseil d'Administration.

-Les prises de contact avec la Banque Mondiale pour les projets suivants: construction de la Route Kigali-Gatuna, Plantation de 800 ha de thé à Kamiranzovu et à Karago ; extension de l'aéroport de Kanombe, asphaltage des routes Kigali-Butare et Kigali-Ruhengeri, création d'une zone pastorale au Mutara selon le vœu formulé par le Chef de l'Etat lorsqu'il s'adressait aux membres du corps diplomatique à l'occasion du nouvel an 1974. Le financement et l'exécution de ces projets seront mis à bon terme dans les délais convenables. Signalons aussi que sous la IIème République l'économie dispose d'un atout moral précieux : l'intérêt que le Président de la République porte aux projets de développement, intérêt qu'il a prouvé en visitant en décembre dernier des unités économiques de production. Bien sûr l'année économique du Rwanda s'est terminée par une note plutôt triste caractérisée par une montée galopante des prix, le manque de carburants etc... C'est là une situation que nous devons à la conjoncture internationale ; mais la gravité des problèmes devrait être évaluée par les mesures ajustées à l'Etat des urgences afin d'éviter, par exemple, ce spectacle dépassé de voitures sillonnant des rues sans nécessité apparente alors que les véhicules utilitaires n'ont plus de carburant.

Voilà décrit, à grands traits, le panorama de l'année 1973 pour le Rwanda, notre Pays, une année dont le bilan est largement positif à bien de titres. Au seuil de cette nouvelle année, et si l'on considère que la paix et l'unité nationale rétablies et qu'elles doivent surtout se construire dans toutes les consciences, le Gouvernement de la IIème République doit s'efforcer d'en consolider les bases et faire de géants efforts pour le développement intégral des masses paysannes rwandaises.

SENDASHONGA Seth
SES II.

- H U M O U R -

o Précocité :

- Un garçon épatant que mon petit François... tellement précoce qu'à l'âge de 6 mois et marchait déjà tout seul...
- Vous savez ? Camille était tellement malin à cet âge-là qu'il préférait se faire porter !.

o Gasconnade:

- (2 Gascons devant un plat de champignons)
- C'est ça qu'ils appellent "champignons" (dédaigneusement) ! C'est gros comme rien !... Chez nous ils viennent énormes, presque aussi gros que l'arbre au pied duquel ils poussent !
- Oh la la ! Et vous mangez des champignons si minuscules ! Chez nous ce sont les arbres qui poussent au pied des champignons.

Communiqué par :

Mlle IYAKAREMYE Spérantie
LET. I.